

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ÉLABORATION DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BERGERACOISE

En exécution de l'arrêté N°AG-2023-015 en date du 26 mai 2023 Monsieur le Président de la CAB a décidé de soumettre à l'enquête publique le projet d'élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal sur les 38 communes de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise (CAB) qui aura lieu pendant trente et un jours consécutifs :

Du 19 JUIN 2023 au 19 JUILLET 2023.

Cette enquête publique concerne l'élaboration du RLPI qui adapte la réglementation nationale de la publicité extérieure (publicités, pré-enseignes et enseignes) aux spécificités de son territoire.

Afin de conduire cette enquête, le **Président du Tribunal Administratif de Bordeaux par décision du 18 avril 2023**, a désigné **Monsieur Alain BERON**, cadre retraité de la fonction publique hospitalière, en **qualité de commissaire enquêteur** et **Monsieur Christian BARASCUD** en **qualité de commissaire suppléant**.

L'ensemble des pièces du **dossier d'enquête publique** du projet d'élaboration RLPI est consultable :

- en **version informatique** sur le site internet de la collectivité à l'adresse suivante : <https://www.la-cab.fr/reglement-de-publicite-intercommunal-rlpi/> et sur le **registre dématérialisé** le site dédié <http://registre.agrn.fr>
- en **version papier** au siège de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise, au **service Urbanisme Domaine de la Tour, "La Tour Est" 24100 BERGERAC**, aux jours et heures habituels d'ouverture soit **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00** ainsi que dans les **38 communes de la CAB**.
- Un accès gratuit au dossier est garanti sur un **poste informatique mis à disposition du public, au siège de la communauté d'Agglomération Bergeracoise (<https://www.la-cab.fr/reglement-de-publicite-intercommunal-rlpi/>)** à l'adresse, jours et heures d'ouverture indiqués ci-dessus et dans chacune des mairies.

Toute information peut être demandée auprès de **Madame Fabienne FAGETTE** au **service urbanisme de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise** ainsi qu'au numéro de téléphone suivant : **05.53.74.59.27 ou 31** et à l'adresse mail : RLPI@la-cab.fr.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- sur les **registres papiers d'enquête publique** mis à sa disposition au service urbanisme de la CAB et dans les 38 mairies;
- par **voie postale** en adressant un courrier à l'attention du commissaire enquêteur au siège de l'enquête (cf. adresse ci-dessus), à faire parvenir avant la fin de l'enquête publique ;
- par **courrier électronique** à l'adresse suivante RLPI@la-cab.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public dans les locaux de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise Domaine de la Tour, "La Tour Est" 24100 Bergerac ainsi qu'à l'Hôtel de Ville de Bergerac, 19 rue neuve d'Argenson 24100 Bergerac pour recevoir leurs observations, lors des **permanences** suivantes :

- **LUNDI 19 JUIN 2023 de 14h à 17h à la CAB (salle Eugène Le Roy);**
- **JEUDI 29 JUIN 2023 de 14h à 17h à la CAB; (salle Eugène Le Roy);**
- **MERCREDI 05 JUILLET 2023 de 14h à 17h à la Mairie de Bergerac (salle des commissions);**
- **MERCREDI 12 JUILLET 2023 de 14h à 17h à la CAB (salle Eugène Le Roy);**
- **MERCREDI 19 JUILLET 2023 de 14h à 17g à la CAB (salle Eugène Le Roy).**

Au terme de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées remis par le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de la communauté d'Agglomération bergeracoise ainsi que sur son site internet (<https://www.la-cab.fr/reglement-de-publicite-intercommunal-rlpi/>) durant un an.

A l'issue de la procédure d'enquête publique, le projet d'élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur sera soumis pour approbation au Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise.

Le Président de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise: M. Frédéric DELMARES